



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Sous direction des politiques de formation et d'éducation

1 ter, avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Martine RAMOS
Tél. : 01 49 55 50 71
Mel : martine.ramos@agriculture.gouv.fr

Monsieur Olivier BLEUNVEN

Madame Isabelle COUTURIER

Paris, le 29 / 04 / 2016

Par courrier en date du 6 avril 2016, vous interpellez la Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche, sur l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et la reconnaissance due à la profession des professeurs-documentalistes en relation avec la rénovation des enseignements pour les classes de 4^e et 3^e de l'enseignement agricole applicables à la rentrée 2016.

Inscrite dans la Loi sur la Refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, l'éducation aux médias et à l'information a pour objectif de faire acquérir une connaissance de l'environnement informationnel et documentaire du XXI^e siècle en permettant une bonne compréhension des caractéristiques sociale, éthique, technique, économique des différents médias, leur place et leur influence dans la société démocratique et d'approfondir la culture de l'information des élèves.

De ce fait, la DGER, en étroite collaboration avec l'Inspection de l'enseignement agricole, a donc introduit réglementairement l'éducation aux médias et à l'information dans les enseignements des classes de 4^e et 3^e de l'enseignement agricole. La nécessité d'accompagner les élèves dans le décryptage de l'environnement informationnel, à l'ère du numérique et des réseaux sociaux, et dans la capacité à analyser la qualité de l'information, est affirmée par les choix organisationnels de l'architecture rénovée.

C'est ainsi que, d'une part, les professeurs-documentalistes et les enseignants de Technologies de l'informatique et du multimédia (TIM) sont les porteurs institutionnels privilégiés, chacun pour leur spécificité, des domaines pouvant être couverts par l'éducation aux médias et à l'information.

Ainsi, et en comparaison avec la première version fournie du référentiel de formation, la mention « Information-documentation » a été ajoutée à la discipline « Technologies de l'informatique et du multimédia ».

L'information-documentation peut être mobilisée pour la mise en œuvre du module « Technologies de l'informatique et du multimédia / Information-documentation » et plus particulièrement dans trois des objectifs qui le constituent :

- objectif 3 « Face à un besoin d'information, étudier comment y répondre en mobilisant des caractéristiques des systèmes d'information, analyser de l'information et communiquer les connaissances acquises » ;
- objectif 4 « Adopter une attitude responsable dans une société démocratique » ;
- objectif 6 « Appréhender les évolutions des TIM ».

Par ailleurs, les professeurs-documentalistes et les enseignants de Technologies de l'informatique et du multimédia peuvent être mobilisés et contribuer à la mise en œuvre de l'enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) « Education à l'autonomie et à la responsabilité » en particulier dans l'objectif 3 « Agir de façon autonome et responsable dans la société de l'information ». La semaine thématique « Présentation et valorisation des projets » est également un espace qui peut

être investi par une thématique transversale comme l'éducation aux médias et à l'information portée par le projet d'établissement, selon le cas.

Les documents d'accompagnement produits par l'Inspection de l'enseignement agricole expliciteront aussi chacun des objectifs mentionnés ci-dessus et apporteront un éclairage sur l'articulation des aspects technologiques (traitement des données) et des aspects notionnels liés au concept d'information et donc à l'intervention des professeurs-documentalistes dans ce référentiel.

D'autre part, le projet de référentiel de formation, actuellement à l'étude au niveau des instances nationales, fait apparaître explicitement, dans la présentation générale de la formation, les contours de l'EMI ainsi que les possibilités d'une contribution ciblée des professeurs-documentalistes à son enseignement pour les classes de 4^e EA et de 3^e EA.

Le Sous - Directeur des politiques
Sed'formation et d'éducation
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
L'Adjointe au Sous-Directeur
Michel LÉVÊQUE
Joëlle GUYOT